

COMPTE RENDU SUCCINCT
CONSEIL MUNICIPAL DU 22-09-2018

Le vingt deux septembre deux mille dix huit, à 18h30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués le quatorze septembre deux mille dix huit, se sont réunis, à l'espace Bouchardon, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Maire.

Monsieur Paul FOURNIE, Dixième adjoint, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil Municipal : 35

Membres du Conseil Municipal en exercice : 35

PRESENTS : 26

Christine GUILLEMY, Gérard GROSLAMBERT, Frédéric ROUSSEL, Jacky BOICHOT, Gérard BOCQUILLON, Isabelle FENAUX, Catherine PAZDZIOR, Paul FOURNIE, Béatrice JEHLE, Patrick VIARD, Didier COGNON, Marie-Christine MURGIDA, Sophie NOEL, Valérie NEDELEC, Johann CLERC, Jessica GOULIN, Pierre ETIENNE, Abbès DJANTI, Catherine SFEIR, Karine COLOMBO, André Xavier RESLINGER, Marielle THIBOUT, Michel SULTER, Arnaud LAMOTTE, Philip VIEL, Laurence AÏDAN

EXCUSES : 8

Céline BRASSEUR, Frédéric PERRIN, Véronique NICKELS, Paul FLAMERION, Bernard SIMON, Michèle LEMAIRE, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Alain DOUILLOT

ABSENT : 1

Axel CAUSIN

PROCURATIONS : 6

Céline BRASSEUR à Jacky BOICHOT, Frédéric PERRIN à Isabelle FENAUX, Véronique NICKELS à Frédéric ROUSSEL, Bernard SIMON à Sophie NOEL, Michèle LEMAIRE à Gérard GROSLAMBERT, Delphine GAUTIER-SDIGHA à Abbès DJANTI

Madame le Maire présente un point sur le Nouveau Relax, complété par Madame Angèle REGNIER, Directrice de cet établissement. Madame le Maire demande aux membres des commissions « Finances » et « Culture, patrimoine historique » de se réunir rapidement afin d'émettre un avis sur le passage en régie autonome du Nouveau Relax, conformément aux dispositions réglementaires des scènes conventionnées.

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 20 juin et du 9 juillet, sont adoptés à l'unanimité.

N°2018/93 - Le Foyer Rémois - réitération de garantie

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de réitérer sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par le Foyer Rémois auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

N°2018/94 - Chaumont Habitat - réitération de garantie

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de réitérer sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par Chaumont Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

N°2018/95 - Fonds d'Aide aux Villes (FAV) 2018

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la ventilation des crédits accordés par le Conseil Départemental à la Ville de Chaumont, au titre du Fonds d'Aide aux Villes 2018 et permettant de cofinancer les projets structurants suivants : « Rénovation des installations techniques de la Maison du Livre et de l'Affiche » et « Plan école ».

N°2018/96 - Attribution de subventions

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 1 164,07 € à l'association « Les Inouïs Curieux » et une autre à l'Association « Université du temps libre » pour 300.00 €.

N°2018/97 - Remise des prix du concours communal des maisons fleuries 2018

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'offrir un bon d'achat dans une jardinerie chaumontaise, aux lauréats du concours des Maisons fleuries 2018, ainsi que la remise d'une plante à chaque participant.

N°2018/98 - Mise à disposition d'une propriété communale au profit de l'association locale des Restos du Coeur

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de mettre à disposition de l'association locale des Restos du Coeur, les locaux de l'ex-maternelle Guizot, de manière gracieuse, pour une durée de six années, renouvelable une fois pour la même durée. L'association assurera la prise en charge intégrale des fluides alimentant ces locaux.

N°2018/99 - Forêt communale - inscription à l'état d'assiette - destination des coupes - exercice 2019

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire à l'état d'assiette de l'exercice 2019 les coupes de bois situées dans la forêt communale de CHAUMONT-BROTTEs, identifiées par l'ONF, gestionnaire de la commune, et d'en autoriser les ventes.

N°2018/100 - Acquisition du local du centre commercial du Cavalier appartenant à Madame Jacqueline FRANCOIS

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir, de Madame Jacqueline FRANCOIS, la dernière cellule de la copropriété du centre commercial du Cavalier moyennant le prix de 35 000,00 Euros. Le Conseil municipal décide en outre d'autoriser les démarches et formalités utiles et nécessaires afin de mettre fin au mandat du syndic de copropriété et de dissoudre la copropriété, après ladite acquisition. Il donne tous pouvoirs à Madame le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement à son représentant, pour signer les pièces nécessaires à la régularisation de cette opération.

Départ de Madame Sophie NOEL

N°2018/101 - Cession du bien immobilier sis à Chaumont (52000), 9, Avenue du Général de Gaulle (ancien bâtiment de l'Escale)

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de céder à Monsieur Olivier NOEL le bien immobilier situé 9 avenue du général De Gaulle (ancien bâtiment de l'Escale) moyennant le prix principal de 63 000 euros, hors frais à la charge de l'acquéreur. Il donne tous pouvoirs à Madame le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement à son représentant, pour signer les pièces nécessaires à la régularisation de cette opération.

Arrivée de Madame Sophie NOEL

N°2018/102 - Cession du bien immobilier sis à Chaumont (52000), 3, rue de Lorraine

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de céder à HAMARIS - OPH de la Haute-Marne le pavillon situé 3, rue de Lorraine, au prix de 28 000 €, hors frais à charge de l'acquéreur. Il donne tous pouvoirs à Madame le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement à son représentant, pour signer les pièces nécessaires à la régularisation de cette opération.

N°2018/103 - Expérimentation de la gratuité du stationnement le samedi après-midi

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'expérimentation de gratuité du stationnement sur l'ensemble du périmètre du centre-ville le samedi après-midi à partir de 15h00 pour la période du samedi 3 novembre 2018 au 27 avril 2019 et autorise Madame le Maire à modifier l'arrêté n° 515 réglementant le stationnement, suivant ces nouvelles dispositions.

N°2018/104 - Action Cœur de Ville : convention-cadre pluriannuelle de Chaumont

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter les principes de la convention-cadre pluriannuelle pour le programme « Action Cœur de Ville » à signer avec l'Agglomération de Chaumont, l'Etat et l'ensemble des partenaires mentionnés dans la convention et autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

N°2018/105 - Quartier Foch - SOLOREM : approbation du compte-rendu annuel d'activités 2017

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu d'activités de la SOLOREM concernant le site du quartier Foch et le bilan avec le plan prévisionnel de trésorerie révisés à la date du 31/12/2017. Le Conseil municipal acte le montant de la participation de la Collectivité à hauteur de 3 506 k€ dont 75 k€ à prévoir sur l'exercice 2018 et autorise SOLOREM à mobiliser un crédit relais en ajustement de trésorerie auprès d'un pool bancaire, à hauteur de 560 k€ pour 2018.

N°2018/106 - Adhésion à un groupement de commandes pour la fourniture de fioul pour chauffage et carburants en vrac

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le principe de l'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de fioul pour chauffage et carburants en vrac et approuve la convention constitutive, faisant du Conseil départemental de la Haute-Marne le coordonnateur du groupement. Il autorise Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout acte s'y rapportant.

N°2018/107 - Demandes de subventions 2019 pour le Nouveau Relax - Scène en phase de reconventionnement avec l'Etat

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à solliciter les subventions pour le projet artistique et culturel du Nouveau Relax, auprès de tous les co-financeurs potentiels, le cas échéant autres que l'Etat ou d'autres collectivités locales pour lesquels Madame le Maire a reçu délégation. Il autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à leur mise en place, en fonction des disponibilités du budget.

N°2018/108 - Adhésion de la Médiathèque à CANOPE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le principe d'adhésion de la Ville à l'établissement public CANOPE et de verser la cotisation afférente aux services proposés d'un montant de 204,00 €, dont les crédits sont inscrits au budget.

N°2018/109 - Tarifs d'entrée et tarifs des consommations pour le gala de catch du 19 octobre 2018 à Chaumont

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les tarifs des billets d'entrée ainsi que les tarifs des consommations, mis en vente à l'occasion du Gala de catch du 19 octobre 2018, à Chaumont.

N°2018/110 - Adhésion au service "RGPD" mis à disposition par le CDG et nomination d'un délégué à la protection des données

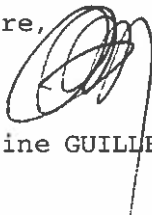
Le Conseil municipal décide à l'unanimité de mutualiser le service « RGPD » avec le CDG52 mettant à la disposition des collectivités du département les services du CDG54 et autorise à cet effet, Madame le Maire, à signer la convention de mutualisation s'y rapportant. Il désigne également le Délégué à la Protection des Données (DPD) du CDG54 comme étant le DPD de la Collectivité

N°2018/111 - Compte rendu des actes passés par le Maire

Le Conseil municipal prend acte à l'unanimité, des décisions passées par Madame le Maire.

Fait à Chaumont, le 22 OCT. 2018

Le Maire,



Christine GUILLEMY